

Mais la confiance dont je parle s'est manifestée mieux encore quand, à la fin de l'année dernière, la municipalité de Canton s'est adressée à M. Fourquet (1) pour l'organisation de tout un ensemble bienfaisant établi depuis longtemps aux portes de la ville et destiné à abriter et à soulager par centaines et par milliers des vieillards des deux sexes, des aveugles, des estropiés, et d'autres infortunes encore.

En présence de ces foules miséreuses, il ne peut être question, au début du moins, de faire appel à l'aide des congrégations religieuses, même spécialisées dans de telles œuvres. Chaque institut a, en effet ses règles qui délimitent la nature et l'extension de ses activités, impose des chiffres et n'admet pas les simplifications et adaptations qu'un missionnaire est pourtant forcé d'improviser s'il ne veut perdre les plus merveilleuses occasions.

Par bonheur, la petite société des vierges catéchistes chinoises avait un personnel utilisable et, dans la chrétienté cantonnaise, un recrutement de fortune pouvait fournir le supplément indispensable. Le dévouement du bon missionnaire a fait le reste ; avec un personnel tout chinois, l'œuvre fonctionne à la satisfaction de l'autorité.

Il reste à assurer l'avenir par une convention en règle attribuant non plus à une personne, mais à la mission elle-même, la poursuite de l'entreprise. Alors pourra-t-on envisager les améliorations que permettrait l'emploi d'un personnel mieux adapté. L'heure est certainement favorable à ce point de vue.

---

(1) Provicar, supérieur provisoire de la mission de Canton.